

J'ai flashé sur Metz!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU 29 JUN 2023

JEU-CONCOURS PHOTO « J'AI FLASHÉ SUR METZ ! LES SPOTS DE L'ÉTÉ »

**Habitants de l'Eurométropole,
de la Moselle ou du Grand Est,
Visiteurs et touristes résidant en France,
vous aussi, flashez sur Metz !**

Dans le cadre de la campagne estivale 2023 pour promouvoir la destination touristique, réalisée en partenariat avec l'Eurométropole de Metz, la Ville de Metz et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, l'agence Inspire Metz organise un jeu-concours avec la société DIGIT-PHOTO, entreprise locale basée à Metz (digit-photo.com), à partir des pages Facebook et Instagram de l'agence Inspire Metz - Office de Tourisme, du 29 juin au 4 septembre 2023.



Pour participer à ce jeu-concours photo, les candidats doivent réaliser une très belle photo prise dans l'une des 46 communes de l'Eurométropole de Metz et la poster sur leur page Facebook ou sur leur page Instagram en précisant impérativement :

- Le hashtag : « #jaiflashesurmetz » ;
- en identifiant les comptes de l'agence Inspire Metz : @Agence Inspire Metz - Office de Tourisme pour Facebook et @tourismemetz pour Instagram ;
- en précisant le nom de la commune où a été réalisée la photo.

Pour les candidats utilisateurs d'Instagram, ils doivent avoir un compte public pour pouvoir identifier le compte de l'agence ou le rendre public le temps du jeu jusqu'au dévoilement des gagnants, au cas où l'agence aurait besoin de les contacter. Chaque candidat ne peut jouer qu'une seule fois par réseau social. Seule la première photo envoyée sera prise en compte. Ce jeu-concours photo, gratuit, est ouvert à toutes les personnes majeures résidentes en France.

Le thème de la photo est libre (événement, patrimoine, nature, culture... de nuit ou de jour). La photo doit respecter la législation en vigueur (sur les droits à l'image, droits de propriété intellectuelle de tiers, alcool...) et être valorisante pour le territoire afin de le faire rayonner.

À GAGNER !

- 1^{er} prix : un appareil photo hybride numérique d'une valeur de 749,90€ T.T.C.
- 2^{ème} prix : un sac à dos d'une valeur de 99€ T.T.C.
- 3^{ème} prix : un trépied d'une valeur de 64,90€ T.T.C.

Les prix sont offerts par DIGIT PHOTO : www.digit-photo.com

DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Un jury se réunira avant la fin du mois de septembre 2023 pour déterminer les 3 gagnants du jeu-concours. Ce jury sera composé de représentants des partenaires de la campagne estivale « J'ai flashé sur Metz ! » : l'agence Inspire Metz, l'Eurométropole de Metz, la Ville de Metz, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle et DIGIT-PHOTO.

Pour en savoir plus sur les modalités du jeu et consulter le règlement :

www.tourisme-metz.com

INSPIRE METZ, AGENCE D'ATTRACTIVITE AU SERVICE DES 46 COMMUNES DE L'EUROMETROPOLE DE METZ

CONTACTS PRESSE

Marina LALLEMENT-WAGNER
Directrice de la Communication
et de la Promotion Inspire Metz
mlallement@inspire-metz.com
Tel. 03 87 16 96 82 - 06 09 90 51 37

Sammy REISS
Attaché de presse - Social media manager
sreiss@inspire-metz.com
Tel. 03 87 39 36 53 - 06 09 64 65 36



Cédric GOUTH
Président